

COMPTE RENDU DE LA 72^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES AAPPMA DE LA SOMME

SAMEDI 8 AVRIL 2017 LYCEE AGRICOLE DU PARACLET A COTTENCHY

Invités :

Monsieur Pierre Bousquet	Avocat
Monsieur Jean-Claude Buisine	Député
Monsieur Yves Butel	Président de la Fédération de Chasse et Conseiller Régional
Monsieur Jérôme Bignon	Sénateur
Monsieur Marc Darras	Président d'Honneur de la FDAAPPMA 80
Monsieur Nicolas Portois	Administrateur de la Fédération de Chasse
Monsieur Bernard Taquet	Trésorier adjoint de Fédération de Chasse
Monsieur Patrick Remont	Serétaire du GAPVA
Mathieu Beauvarlet	Collaborateur Parlementaire d'Alain Gest
Monsieur Paul Decry	Président du GAPVA
Monsieur Pierre Giroux	Commissaire aux comptes
Monsieur Pascal Demarthe	Député
Monsieur Martin Domise	Adjoint au maire d'Amiens
Monsieur Laurent Somon	Président du Conseil Départemental
Monsieur Jean-Louis Piot	Conseiller Départemental
Monsieur Emmanuel Maquet	Président du Syndicat Mixte baie de Somme Grand Littoral Picard
Madame Gwenaële Melenec	Responsable « Biodiversité, Trame verte et bleue » du Conseil Départemental
Monsieur Geoffrey Garot	Responsable Technique de SEINORMIGR
Monsieur Jean-Michel Peleprat	Délégué Général CR Crédit Agricole
Monsieur	

AAPPMA Présentes :

Abbeville	Conty	Longpré les Corps Saints
Ailly sur Noye	Domart en Ponthieu	Méaulte
Airaines	Doullens	Moislains
Albert	Flixecourt	Moreuil
Amiens	Fouilloy	Outrebois
Authie	Gamaches	Péronne
Bouttencourt	Grouches Luchuel	Rosières en Santerre
Bouvaincourt	Hamelet	Saint Ouen

Boves	La Faloise	Saint Sauveur
Bray-sur-Somme	Loeuilly	Thézy Glimont
Camon	Long	

AAPPMA Excusées

Ailly sur Somme	Ham	Prouzel
Berteaucourt les Dames	L'étoile	Ribemont sur Ancre
Canaples	Montdidier	Voyennes

AAPPMA absentes

ORDRE DU JOUR

- Appel des AAPPMA
- Approbation Compte Rendu A.G 2015
- Bilan Financier 2016
- Approbation Bilan Financier
- Budget prévisionnel 2017
- Bilan Activités
- Promotion du Loisir Pêche
- Législation
- Garde Pêche Particulier
- Procès-verbaux
- Préservation et Connaissance
- Bilan Moral du Président
- Actualités
- Elocution des Partenaires
- Questions écrites
- Remise des médailles
- Pot de l'amitié

72ème Assemblée Générale des associations Agrées pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Le samedi 8 avril 2017, la Fédération Départementale des Associations pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Somme a tenu sa 72ème assemblée générale dans les locaux du lycée Agricole du Paraclet à Cottency.

A 9h30, le président Michel Blanchard déclare ouverte cette assemblée, souhaite la bienvenue aux représentants des AAPPMA ainsi qu'aux personnalités présentes.

Une minute de recueillement en mémoire des pêcheurs disparus est réalisée.

Ensuite l'ordre du jour est présenté et Christian Lavallard, Secrétaire Général de la Fédération des AAPPMA procède à l'appel des associations.

Le compte rendu de la 71ème assemblée générale, adressé aux participants par courrier, est soumis aux votes et est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Présentation du Bilan Financier 2016

Le trésorier Jean-Noël Fossati présente le bilan financier 2016 avec détail du compte de résultat comprenant les produits et les charges. Le compte de résultat fait apparaître un excédent, au 31 décembre 2016 de 25 841€.

Il donne ensuite la répartition des avoirs financiers au 31/12/2016.

Pierre Giroux, commissaire aux comptes fait son rapport sur le bilan financier 2016.

Marylise Boucher, représentante des vérificateurs aux comptes, fait lecture du rapport et donne quitus au Trésorier pour la gestion des comptes et de la comptabilité.

Michel Blanchard demande à l'assemblée de voter le bilan comptable et l'affectation de l'excédent du compte de résultat 2016, sur proposition du Conseil d'Administration de la fédération, au compte : Fonds Associatifs.

Le bilan comptable et l'affectation de l'excédent du compte de résultat au compte fonds associatifs sont adoptés à l'unanimité.

4 personnes se sont proposées pour être Vérificateur aux comptes :

Bernadette BILLOIR

Marylise BOUCHER

Stéphanie PLET

Christian BOUVET

Budget prévisionnel 2017

Jean Noël Fossati présente le Budget prévisionnel 2017 avec détail des produits et charges pour total des produits à 1 300 000 € et un total des charges à 1 300 000 €.

Michel Blanchard demande l'approbation de l'assemblée pour le budget prévisionnel 2017.

Le budget prévisionnel 2017 est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Bilan d'activité

Vient ensuite le point sur les activités 2016, le président Michel Blanchard donne la parole aux élus responsables de commission et présente les effectifs 2016 : 18 835 cartes ont été vendues en 2016.

- 9 440 cartes majeures ont été vendues dont 2 797 interfédérales.
- 1 548 mineures
- 962 découvertes femme
- 1 998 découvertes – de 12 ans
- 4 699 journalières
- 458 hebdomadaires

Carte par Internet

Jean-Paul Dubrulle intervient au sujet de la vente des cartes Internet. Il signale que les ventes internet ont augmentées de 22.9 % entre 2016 et 2015. Une comparaison des ventes aux dates du 03 avril 2016 et du 03 avril 2017 montre une augmentation de 47.39 % de l'usage de l'outil internet.

La fédération de pêche a mis en place, avec l'aide des AAPPMA, de nouveaux dépositaires internet et des dépositaires complémentaires pour certaines AAPPMA ainsi on dispose de :

- 26 Nouveaux dépositaires internet
- 15 Nouvelles AAPPMA sur internet

Il précise l'accompagnement de la fédération auprès des AAPPMA et des dépositaires.

Afin de compléter ces éléments, des chiffres nationaux sont exposés :

- 44 Fédérations utilisent internet exclusivement en 2017
- Plus d'1 Million de cartes de pêche vendues en 2016
- 30% des adhésions AAPPMA sont réalisés par un internaute via l'interface grand public.

Le conseil d'administration de la Fédération informe que la vente des cartes de pêche se réalisera uniquement via l'outil internet www.cartedepeche.fr à partir de 2018, accessible de chez soi ou chez les dépositaires internet.

2017 est une étape importante : la dernière année des cotisations papier dans la Somme.

Les cinq établissements Gamm'vert dotés d'un rayon pêche de : Airaines, Doullens, Flixecourt, Moreuil et Poix-de-Picardie proposent la vente de cartes de pêche via internet pour toutes les AAPPMA du département de la Somme.

Il n'y a donc plus d'AAPPMA sans dépositaires internet dans le département.

Paul Dubrulle rappelle qu'il ne reste plus que quelques mois afin de convaincre et équiper les dépositaires des différentes AAPPMA.

Dans les pochettes distribuées aux AAPPMA, un formulaire est proposé pour la mise en place d'un dépositaire.

Afin d'assurer la clôture comptable 2017, il est important d'anticiper les retours des Cotisations papier. Il est important de rappeler que www.cartedepeche.fr permet la vente des cartes jusqu'au 31 décembre 2017.

Les tarifs 2018 des AAPPMA devront être transmis à la Fédération en octobre 2017 afin de permettre la vente de des cartes de pêche 2018.

Union Réciproitaire du Nord Est

Jean-Paul Dubrulle présente l'évolution de la réciprocité : l'URNE.

En 2012 : 3 AAPPMA

En 2013 : 9 AAPPMA

En 2014 : 16 AAPPMA

En 2015 : 19 AAPPMA

En 2016 : 18 AAPPMA

En 2017 : 22 AAPPMA : 4 nouvelles AAPPMA : Albert / Camon / Long le Catelet/ Voyennes

Déjà une AAPPMA s'est positionnée pour intégrer la réciprocité en 2018

Entre 2014 et 2016, l'augmentation de la vente de carte interfédérale est de 83,45 %

L'augmentation de la vente du nombre « de carte interfédérale » n'est donc pas directement liée aux nombre d'AAPPMA adhérentes.

Ce sont bien les pêcheurs qui trouvent dans ce produit une opportunité accrue de pêche !

Il existe 3 groupements réciprocaires pour 91 départements :

- URNE : 17 départements
- CHI : 33 départements
- EHGO : 41 départements

Promotion du Loisir Pêche

Animations et Manifestations

○ Animations

Patrick Delaby présente ensuite la promotion du loisir pêche et notamment les différentes animations et manifestations. Il remercie les différents acteurs et bénévoles qui initient les jeunes pêcheurs au sein des sept Ateliers Pêche Nature :

- Albert
- Amiens
- Boves
- Flixecourt
- Long-le-Catelet
- Longpré-les-Corps-Saints
- Péronne

Il rappelle que des formations PSC1 ont été mises en place pour les bénévoles des associations et que 18 personnes ont été formées.

La Fédération met en œuvre des animations sur l'ensemble du département pour différents publics.

Elle a organisé des séances gratuites d'initiation à la pêche où différentes thématiques y sont développées sur plusieurs sites géographiques.

1 689 personnes, tout âge confondu, ont été initiées à la pêche et/ou sensibilisées aux fonctionnements des milieux aquatiques.

○ Manifestations

Jean-Marie Pelletier est revenu ensuite sur les traditionnels trophées fédéraux organisées par la Fédération et notamment celui des vétérans qui a vu la participation 45 pêcheurs pour ce concours convivial et traditionnel destiné à nos pêcheurs vétérans de plus de 50 ans.

Il s'est déroulé sur la rivière Somme à Chipilly co-organisé par l'AAPPMA de Rosières et il a vu la victoire de Roger Feugas. Albert Marteaux remporte le titre chez les plus de 60 ans et François Dufrene chez les plus de 70 ans.

Autre concours fédéral, le Challenge Carnassier qui a eu lieu le dimanche 27 novembre 2016, dans la rivière Somme à Camon.

Ce concours en No-kill aux leurres artificiels a regroupé une trentaine de pêcheurs passionnés venus pour certains d'autres départements ! Les Lauréats sont : Mathieu Beaudoin avec trois poissons capturés, Charles Conicella est second avec deux prises et Jonathan Raoult (1 poisson). Comme précisé par un membre de l'assemblée, la victoire féminine a été emportée par Jacqueline Fievet.

Abandonné en 2015, le trophée fédéral junior sera remplacé par une rencontre entre les ateliers pêche nature (APN).

Pour 2017, le trophée Gentleman aura lieu le 2 septembre à Long.

La date et le lieu du trophée carnassiers aux leurres restent à définir.

- **CD80**

Michel Blanchard a présenté le Comité Départemental (CD80) et notamment le nouveau bureau présidé par Stéphane Cauchy. Il s'est félicité des résultats qui font connaître les qualités des pêcheurs Samariens comme les jeunes : Luc Blondin et Thomas Tournant qui sont montés sur le podium du championnat de France Minimes et Armand Fasquel qui est monté sur la troisième marche du podium du championnat Moulinet seniors.

Communication

- Salons et Manifestations

Pierre Havet rappelle que la Fédération est présente à l'occasion de salons, bourses d'échange du tourisme et grandes manifestations.

- Opération Som'Propre

L'opération a été une fois de plus un succès avec 497 points de départs et plus de 10 900 participants qui ont ramassé environ 190 tonnes de déchets. L'opération Som'Propre a évolué vers une opération régionale : Hauts de France Propres.

- Picardie Chasse et Pêche, Site Internet et Page Facebook

Pierre Havet fait le point sur Picardie Chasse et Pêche avec la parution de 4 numéros pour l'année 2016. C'est l'unique support non informatisé à destination des pêcheurs.

Comme outil de communication, la Fédération dispose d'un site Internet et d'une page Facebook qui sont mis à jour régulièrement.

- Salon Chasse, Pêche et Cheval.

La troisième édition a eu lieu quelques semaines avant l'Assemblée Générale et a comme chaque année reçu un nombreux public.

Législation, Garde Pêche Particulier, Procès-verbaux

- Législation

Michel Blanchard rappelle la nouvelle réglementation comme la mise en place d'un quota journalier de carnassiers au 1er mai 2016 : sandres, brochets et black-bass. Ce quota est fixé à 3 spécimens au total, dont 2 brochets maximum en 2ème catégorie piscicole.

La Fédération a proposé une augmentation des tailles minimales de captures pour l'Avis Préfectoral Pêche 2017, à savoir le Brochet : 60 cm et le Sandre : 50 cm

Ce travail a été mené avec les départements des Hauts de France afin d'homogénéiser les tailles de captures.

- Garde Pêche

Une session de formation aux Module 1 et Module 3 de garde-pêche particulier s'est déroulée en juillet 2016.

La prochaine session (Modules 1 et 3) aura lieu les 5 et 6 mai 2017

En 2015, la FNPF a fait évoluer la tenue des gardes-pêche particuliers.

La subvention est de 180 € par tenue, elle concerne uniquement les tenues complètes.

- Procès-Verbaux

Les gardes-pêche ont surtout un rôle de prévention et d'information. Toutefois, chaque année des procès-verbaux sont dressés. 35 PV ont été dressés en 2016.

Dans le cadre de PV pour des atteintes à l'environnement dressé par les autorités (Gendarmerie, ONEMA (AFB dorénavant)...): la Fédération s'est portée civile sur de nombreux dossiers :

- Anguilles – Civelles : 4 procédures ont été lancées en 2016 avec Maître Wacquet, avocat à la cour d'Amiens, afin de poursuivre ces délits. Nous avons obtenu de lourdes sanctions pécuniaires et administratives.

Maître Bousquet est ensuite intervenu pour des affaires en cours avec notamment la pollution de la Grouches : assignation au tribunal civil ; Travaux sur les 3 doms : partie civile au pénal (audience d'appel avril 2017) et la Pollution à St Ouen : Procédure avec l'avocat.

Préservation et Connaissance

Mr Fossati présente la thématique de la connaissance, gestion et restauration des milieux aquatiques mise en œuvre par le pôle technique avec les actions portées sur la connaissance et les suivi des milieux aquatiques.

Le bilan du monitoring anguille 2016 est présenté avec les résultats des suivis réalisés.

Il fait ensuite le point sur les pêches électriques et présente les différents résultats.

Outre les pêches réalisées spécifiquement dans le cadre du monitoring anguille (21 pêches en 2016), d'autres pêches sont effectuées pour évaluer l'efficacité des travaux entrepris ainsi que la fonctionnalité des zones de frayère sur les différents cours d'eau et améliorer la connaissance des peuplements des rivières.

Jean-Noël Fossati fait le point sur les travaux porté par la Fédération dans le département. Ces projets concernent principalement les lots de pêche des AAPPMA et les secteurs gérés par certains partenaires. En 2016 : des décolmatages de frayères ont également eu lieu sur 11 AAPPMA (Grouches, Doullens, Authie, Outrebois, Canaples, Domart en Ponthieu, Berteaucourt les Dames, Sain Ouen, Flixecourt, Méaulte, Albert) en partenariat avec la MFR d'Eclusier Vaux. Il remercie au nom de la Fédération, l'ensemble des bénévoles présents lors de ces actions. De plus des actions de restauration ont été réalisées sur l'Authie et la Bresle ; ainsi que de nombreux diagnostics pour des actions réalisées en 2017 voir 2018.

Il rappelle que la Fédération occupe un rang privilégié parmi les acteurs de l'environnement. Ce statut lui permet notamment d'apporter une expertise technique sur les différents projets (SAGE,

Programme de travaux en rivière, CODERST....) tout en défendant les intérêts piscicoles et halieutiques. De plus, le pôle technique appuie les partenaires comme le Conseil départemental de la Somme avec les passes à poissons mais aussi l'AMEVA avec les suivis de chantiers des plans d'aménagements et d'entretien.

Enfin, des actions de sensibilisation ont été réalisées auprès de différents publics dont les MFR.

Pour rappel, ces actions sont soutenues financièrement par l'Agence de l'eau Artois Picardie, les FEDER avec la Région Hauts de France, le Conseil départemental de la Somme, la Fédération Nationale de Pêche en France et sur fonds propres.

Bilan Moral du Président

Le président Michel Blanchard dresse le rapport d'activité de l'année 2016 :

Les effectifs présentent une légère baisse, passant de 19 206 à 18 835 cartes de pêche vendues (effectif de cotisations fédérales) soit - 2,25%, à savoir que la moyenne nationale est de - 2,04%.

Il faut néanmoins souligner deux explications à cette baisse :

La réciprocité qui permet aux pêcheurs de n'acquitter qu'une seule carte et de profiter des parcours pêche réciprocaires : ce qui favorise le tourisme pêche. Chez nos adhérents, le succès de la carte interfédérale représente près de 30 % des cartes majeures vendues en 2016.

Les conditions météorologiques de l'année ont été médiocres ce qui a pu freiner l'achat de carte pour certains pêcheurs.

Le président a rappelé que **les baux de l'Etat** ont été renouvelés pour une durée de 5 ans. Ces derniers concernent la Somme non-navigable, le canal du Nord, L'Avre en aval de Moreuil.

La fédération a travaillé au renouvellement des baux avec le Département afin de maintenir les conditions de droits de pêche à l'identique du précédent bail.

Michel Blanchard fait le point sur **les cormorans**, une augmentation du quota de régulation du cormoran a été autorisée par arrêté ministériel pour l'année 2016 / 2017 : 340 oiseaux sur le département dont 220 oiseaux sur les eaux libres qui nous concerne (le quota précédent était de 300 oiseaux).

Il rappelle le rôle de la Fédération qui est axée sur 3 pôles de compétences: le Pôle administratif, le Pôle animation et halieutique et le Pôle technique.

Il fait le point sur la mise en place de l'accueil service civique par nos prédécesseurs avec l'accueil de 44 volontaires services civiques depuis l'obtention de l'agrément et précise le nombre de crédit restant à pourvoir.

Le président signale que les 28 et 29 mai 2016 nous incombent l'organisation du Congrès de l'Union Régional Seine Nord avec l'accueil des représentants des 17 départements du Nord de la France et des personnalités de la pêche comme Mr Roustan et Mr Lesager de la FNPF.

Les débats ont porté sur l'avenir de la pêche et la prise en compte des milieux aquatiques

Michel Blanchard cite et explique les liens avec nos principaux partenaires techniques et financiers: La FNPF (Fédération Nationale pour la Pêche en France), L'EPTB Somme AMEVA, Le Centre National de la Propriété Forestière délégation Hauts de France, les Maisons Familiales et Rurales d'éclusier Vaux et d'Yzengremer, l'Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de la Baie de Somme, la DREAL Hauts-de-France, la Fédération des chasseurs de la Somme pour « La maison de la nature » et les actions menées conjointement : Le Picardie Chasse Pêche, Hauts de France Propre, Salon Chasse Pêche cheval,

la Région Hauts de France et le FEDER, le Conservatoire botanique de Bailleul, le Conseil Départemental de la Somme, le conservatoire des espaces naturels de Picardie, l'Agence de l'Eau Artois Picardie, le Crédit Agricole Brie Picardie, RTE et ERDF, le Syndicat Mixte Baie de Somme grand littoral Picard.

Le président invite monsieur Somon, président du Conseil départemental à signer le renouvellement des droits de pêche sur la Somme, qui a nécessité certains échanges afin d'obtenir un document qui convient aux deux parties.

Laurent Somon prend la parole et évoque ensuite les sujets qui tiennent à cœur les pêcheurs :

Le Myriophylle, espèce qui colonise notre fleuve, la Vélo Vallée de Somme et des mesures compensatoires pour la pêche.

Le président invite Monsieur Maquet Président du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard à signer un accord qui vise à formaliser notre partenariat sur un appui de la Fédération sur les sites en gestion par le syndicat mais également l'ouverture à la pêche sur certains sites. Le Président Michel Blanchard a ensuite pris la parole et a évoqué une fois encore les sujets qui tiennent à cœur les pêcheurs à savoir les sites de pêche potentiels sur la côte.

Yves Butel est ensuite monté à la tribune afin de présenter les orientations de la politique biodiversité de la Région qui a été approuvée dernièrement et ainsi les aides accordées au monde de la pêche par la Région Hauts de France. Michel Blanchard en profite pour les remercier publiquement de leur soutien ainsi que ceux des Fonds Européens.

Les questions d'actualité et les questions écrites sont abordées par la suite et la réunion se termine par la remise des médailles aux bénévoles récompensés.

A 12h30 le président clôture la 72ème assemblée générale et invite l'assistance au pot de l'amitié.

Le Président

Michel Blanchard

Le Secrétaire Général

Christian Lavallard